



Dax, le 16 mars 2020

Le proviseur du lycée polyvalent de Borda,
directeur de l'Agence départementale GRETA-CFA des Landes

à

destinataires *in fine*

PANDÉMIE CORONAVIRUS-COVID-19 : NOTE N° 2 - SPÉCIALE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Mesdames, messieurs,

Compte tenu des évolutions les plus récentes et des instructions, vous voudrez bien trouver ici les **modalités pratiques** concernant la **continuité pédagogique** à assurer durant la période d'éloignement des élèves de notre lycée à compter du 16 mars. J'adresse mes plus sincères remerciements à nos professeurs référents « informatique et numérique » qui ont bien voulu travailler en urgence avec l'équipe d'encadrement à la mise au point de cette procédure pratique.

Je sais que nos professeurs et nos formateurs auront à cœur de la mettre en œuvre.

« Durant la fermeture de l'établissement scolaire, le lien avec l'établissement et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève bénéficie de cette continuité. »

1. Afin qu'il y ait unité dans les outils numériques partagés et que professeurs, élèves et parents puissent s'y retrouver facilement, avec le moins d'inquiétude possible, la transmission des cours, des documents et des exercices, les échanges pédagogiques, le suivi des classes passeront prioritairement par <https://lyceconnecte.fr/>
2. En pièces jointes, les **fiches connexions** ou « pas à pas » aideront chacun à se repérer et à se connecter dès aujourd'hui.
3. La connexion pour l'enseignant se fait tout simplement avec l'**identifiant académique**.
4. **Chaque élève et un responsable légal recevront de leur côté l'identifiant de connexion et le mot de passe** dédiés à l'application « lycée connecté ». Plusieurs centaines d'élèves et de nombreux professeurs ont déjà recours régulièrement à cette application et disposent de ce fait de leurs identifiants.
5. Les professeurs principaux et référents sont invités à informer leur classe de la marche à suivre et à l'accompagner. Sur « *Vie scolaire* » et sur le site de notre lycée, les consignes figurent de manière précise et les informations seront actualisées. **Il faut encourager chacun à les consulter régulièrement.**

6. Les professeurs référents « informatique et numérique » sont à la disposition de tous en cas de **question** ou de **problème technique**, aux **numéros de téléphone** et **selon les jours et horaires suivants** :

mardi 10h-12h : 05 58 58 12 52
mercredi 10h-12h : 05 58 58 12 50
jeudi 10h-12h : 05 58 58 12 58

7. Sur l'application « lycée connecté », les **manuels choisis** par les équipes pédagogiques de Borda sont à disposition ; l'**ENT « Pearltrees »** est accessible ; des **classes virtuelles par visioconférence** sont paramétrables.
8. Les professeurs peuvent conseiller de se connecter sur le site <https://eduscol.education.fr/> pour accéder à des sujets zéro, aux programmes des enseignements et aux espaces disciplinaires créés sur les sites académiques (**rubrique « ressources pour la continuité pédagogique »**).
9. Les élèves qui ne disposeraient pas de smartphone, de tablette, d'ordinateur portable peuvent bénéficier d'un **prêt de matériel** grâce à l'initiative de la Région. Ils doivent s'adresser au lycée et convenir d'un rendez-vous pour le réceptionner, hors éventuelles consignes de confinement.
10. Pour compléter ce dispositif, la **plateforme nationale du CNED « Ma classe à la maison »** est facile d'accès et doit permettre, dans un certain nombre de disciplines, d'offrir un ensemble de modules et d'exercices durant le temps d'éloignement. Il faut inviter les élèves à s'y rendre. Ces dispositifs leur permettent de réviser les cours de début d'année grâce à un ensemble de parcours conformes aux programmes : activités en ligne, séquences de cours, entraînements, exercices en téléchargement, cahier de bord, livres numériques, vignettes actives, ressources en langues vivantes pour l'école, illustrations... Ce ne sont pas de simples ressources numériques : il s'agit d'un **dispositif pédagogique** dont l'architecture et la scénarisation vont guider l'élève. Le professeur peut les guider.
11. Certains enseignants voire des équipes ont déjà élaboré un lien numérique, des habitudes de travail en ligne et des dispositifs de suivi avec leurs étudiants ou avec leurs élèves, quelquefois avec des outils logiciels qui leur sont propres. **Il va de soi qu'ils restent valides et utilisables à leur convenance, sous réserve que les élèves et les parents soient informés.**
12. Le recensement des élèves ne disposant d'**aucune connexion internet à domicile** a débuté dès vendredi, avec le concours des professeurs principaux et des conseillères principales d'éducation. Une **liaison par voie postale est envisageable**, en fonction des disciplines et des filières, selon les documents transmis par les professeurs à cet effet.

Merci. Sentiments dévoués.

Patrick Retali

Destinataires : personnels ; membres du conseil d'administration.

P.J. : documents d'accompagnement.